

Le rapprochement des groupes bancaires

Aujourd'hui, nous connaissons une dizaine de réseaux bancaires français tels que le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne, la Société Générale, la Banque Postale... Cependant, depuis la fin des années 90, certains réseaux bancaires se sont rapprochés.

Quelles conséquences aura le rapprochement bancaire sur les différents réseaux ?



Les différentes fusions des réseaux bancaires :

Date des fusions	Réseaux fusionnés
1997	Société Générale - Crédit du Nord
1998	Crédit Mutuel - CIC (Crédit Industriel et Commercial)
1999	BNP- Société Générale
2000	BNP (Banque Nationale de Paris) - Paribas
2003	Crédit Agricole - LCL (anciennement Crédit Lyonnais)
2009	Caisse d'Épargne - Banque populaire

Pour l'instant, la banque postale n'a fusionné avec aucun réseau bancaire. Les sociétés d'assurance se diversifient aussi sur le marché bancaire ; ce qui augmente l'offre et la concurrence bancaire. Des assurances ont signé des partenariats avec des banques (par exemple : la MACIF est en partenariat avec la Caisse d'Épargne, la MATMUT en partenariat avec la Banque Postale).

Les regroupements bancaires consistent généralement dans la recherche de synergies de coûts et de revenus, de diversification des risques et d'un plus grand pouvoir d'analyse en termes de risques systémique ou de concurrence. Les établissements concernés ont bien souvent souhaité élargir leur part de marché afin d'en dégager un meilleur produit net bancaire (PNB).

Le rapprochement de ces groupes peut entraîner une suppression de postes, source de dégradation du climat social au sein de certains réseaux bancaires. En effet, une restructuration s'accompagne inévitablement d'une volonté de rationaliser les activités donc de minimiser les coûts et de maximiser la création de valeur (PNB).

De nos jours, les réseaux se diversifient de plus en plus dans d'autres domaines tels que le Crédit Agricole avec Square Habitat (une filiale immobilière). Le regroupement des réseaux bancaires sera-t-il suffisant pour faire face à la concurrence des banques ?



Coraline Bruletti et Charlène Legentil (apprenties en BTS Banque).

En complément, une illustration chiffrée du rapprochement Caisse d'Epargne - Banque Populaire



